



# Mairie de Saint-Georges-sur-Eure

## COMMUNE DE SAINT-GEORGES-SUR-EURE ARRETE REGLEMENTANT LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT N°27-2026

Monsieur le Maire de Saint-Georges-sur-Eure,

Vu le code de la route et notamment les articles R 110-1, R 110-2, R 411-5, R 411-8, R 411-18 et R 411-25 à R 411-28 ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2213-1 à L 2213-6 ;

Vu la demande formulée le 30/01/2026 par la société EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES – 2 Allée du Bois Gueslin – 28630 MIGNIERES, représentée par Monsieur MERCUZOT Maël ,

Considérant qu'en raison du déroulement des travaux de branchements électriques et télécom ainsi que le remblaiement des tranchées rue des pêcheurs pour une durée de 2 mois, il y a lieu de réglementer la circulation et le stationnement comme suit ;

### ARRETE :

**Article 1<sup>er</sup>** : La société EIFFAGE ENERGIE exécutera les travaux de branchements électriques et télécom ainsi que le remblaiement des tranchées rue des pêcheurs à partir du 30/01/2026 pour une durée de 2 mois. Le stationnement des véhicules sera interdit sur la zone de travaux. Un alternat sera mis en place par feux tricolores ou manuellement.

**Article 2** : Une signalisation informant les piétons et les automobilistes devra être établie et mise en place par le demandeur, conformément aux dispositions réglementaires susvisées.

**Article 3** : Le présent arrêté sera porté à la connaissance du public par voie d'affichage.

**Article 4** : La présente décision est susceptible d'être déférée devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication.

**Article 5** : Toute infraction au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

**Article 6** : Monsieur le maire de la commune de Saint-Georges-sur-Eure, Monsieur le commandant de la brigade de gendarmerie, la société EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Saint-Georges-sur-Eure,  
Le 30/01/2026

Le Maire,  
Jacky GAULLIER

  
Mairie de SAINT-GEORGES-SUR-EURE  
28190  
REpublique FRANCAISE